

Communiqué

Orvault, le 29 janvier 2025

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire s'engage aux côtés d'AKIVI pour renforcer la filière santé régionale

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire annonce un partenariat stratégique avec AKIVI, start-up régionale innovante spécialisée dans l'e-santé.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'initiative « filière santé »¹ lancée en décembre 2024 par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, visant à soutenir et à pérenniser le développement de l'activité des professionnels de santé, qu'ils soient en exercice ou en formation, et à garantir l'accès aux soins pour les habitants des deux régions.

L'ambition est également de soutenir les entreprises régionales et notamment l'innovation technologique de start-up prometteuses et de promouvoir en l'occurrence le dynamisme de la medtech française.

Un partenariat porté par la banque pour l'innovation en santé

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire s'engage à renforcer et à accélérer le développement d'AKIVI, start-up implantée à Angers (Maine-et-Loire, 49), spécialisée dans la transformation numérique de l'enseignement médical. L'entreprise a créé une application unique dédiée à l'apprentissage de l'anatomie humaine, une discipline essentielle pour les études médicales et paramédicales.

Concrètement, dès février 2025, grâce au financement de 15 000 licences par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, les étudiants en médecine des facultés de Nantes, Rennes et Brest bénéficieront d'un accès gratuit à cette application innovante à forte valeur ajoutée.

En consolidant les bases de leur apprentissage académique et pratique, cet outil prépare efficacement les étudiants aux exigences de leur future carrière.

AKIVI : Une révolution dans l'enseignement de l'anatomie humaine

Développée par des praticiens de santé, l'application AKIVI, disponible sur tous supports (smartphone, tablette, ordinateur), exploite les dernières avancées technologiques pour offrir une expérience d'apprentissage inédite.

Elle permet une visualisation en relief du corps humain grâce à des images et vidéos en 3D, des schémas commentés, ainsi que des retours d'expérience de praticiens reconnus en anatomie et des scénarios de mise en situation professionnelle.

Les contenus sont certifiés par des anatomistes de référence issus de facultés françaises, garantissant ainsi leur qualité scientifique.

De plus, l'application propose un parcours d'apprentissage personnalisé, adapté au niveau d'étude, aux connaissances et au rythme de chaque utilisateur, offrant ainsi une expérience sur mesure pour chaque apprenant.

Une start-up régionale à portée internationale

Fondée en 2017, par Florian Bernard, maître de conférences en anatomie et neurochirurgien au CHU d'Angers, AKIVI est le fruit d'une réflexion sur les limites des outils pédagogiques actuels qui s'appuient sur des sources dispersées et statiques.

L'engagement de son créateur, à la fois hospitalier et entrepreneurial, reflète la volonté de s'investir dans des projets qui associent médecine de pointe et modernisation de l'enseignement.

Lauréate de plusieurs prix régionaux, nationaux et identifiée à l'international, AKIVI est soutenue par des business angels ainsi que par la SATT Ouest Valorisation², et s'impose comme un acteur de l'innovation en e-santé.

Avec cette application, et grâce à l'appui puissant du partenariat avec la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, AKIVI aspire à devenir une référence nationale puis internationale dans le domaine de la formation médicale.

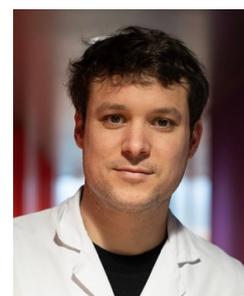


« En tant qu'acteur engagé dans le développement économique et social de nos régions, nous sommes fiers de soutenir AKIVI, une start-up locale innovante qui contribue à façonner l'avenir de l'enseignement médical. Ce partenariat illustre notre volonté d'accompagner les initiatives porteuses de progrès et de répondre aux besoins des territoires en matière d'accès aux soins, et de soutien aux étudiants en médecine et aux praticiens. »

**Thomas VASSEL, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne
Bretagne Pays de Loire**

« Nous remercions chaleureusement la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour son implication, qui représente une formidable opportunité d'accélérer notre croissance et de concrétiser notre ambition : transformer l'apprentissage médical grâce à l'innovation numérique. Ce partenariat nous permet de renforcer notre impact auprès des étudiants et professionnels de santé, tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de croissance. »

Florian BERNARD, Président d'AKIVI



1 - Filière Santé avec SantExpert au service de l'écosystème de la santé



La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire se mobilise avec le lancement de sa Filière Santé. Cette initiative vise à faciliter l'installation, le développement et le regroupement des professionnels du secteur. Elle entend ainsi répondre aux besoins croissants des populations locales, tout en renforçant l'attractivité et la pérennité des pratiques médicales dans ces régions.

Reposant sur une approche globale et personnalisée, cette filière s'appuie sur un réseau d'experts spécialisés présents en proximité dans les agences.

Ces conseillers, formés aux spécificités des métiers de la santé, proposent des solutions adaptées aux besoins professionnels et personnels des praticiens. Ils interviennent sur des thématiques variées telles que le financement, la gestion de trésorerie, les conseils juridiques et sociaux, ainsi que la protection et la transmission du patrimoine.

Pour apporter des réponses concrètes, faciliter l'installation des professionnels de santé et ainsi renforcer l'accès aux soins des patients, plusieurs offres sont mises à disposition :

- **Le Prêt à Taux 0%**, pour un montant maximum de 20 000 euros, vise à réduire le coût du financement bancaire et à faciliter les investissements initiaux.
- **Une enveloppe de prêts d'un montant global de 15 millions d'euros à taux bonifié**, dans le cadre d'un partenariat entre la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et la Banque Européenne d'Investissement.
- **Le Prêt Installation Pro à paliers**, qui permet d'adapter le remboursement du crédit aux charges déjà existantes, offre une solution souple et sur-mesure pour les praticiens en début d'activité.
- **Des solutions de mobilité** : un dispositif de financement à destination des **ambulances** pour faciliter la mobilité de tous et l'accès aux soins en zone urbaine comme en zone rurale est proposé par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.
- **Des solutions RH** : l'épargne salariale, gérée par InterEpargne, favorise le partage de la valeur au sein des entreprises et la fidélisation des collaborateurs. Leader dans ce domaine en France, InterEpargne gère notamment l'accord de branche de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL).

2 - La SATT Ouest Valorisation est l'opérateur de valorisation de la recherche publique pour 28 établissements en Bretagne et Pays de la Loire. Créée en 2012 dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir, sa mission est de faire le pont entre la recherche publique et le monde socio-économique.

A propos d'AKIVI

AKIVI, acronyme d'« Anatomical Knowledge In Virtual Immersion », est une start-up fondée en 2017, par Florian Bernard, maître de conférences en anatomie et neurochirurgien au CHU d'Angers, pour moderniser l'enseignement de l'anatomie grâce à un apprentissage immersif, certifié et personnalisé. Sa mission est d'apporter un impact positif en santé et de transformer l'apprentissage médical, en alliant innovation technologique et expertise scientifique.

Financée par des business angels et la SATT Ouest Valorisation, AKIVI a été lauréate de plusieurs prix prestigieux, dont le titre de Meilleure entreprise de formation 2023 par le Ministère de la Santé et le Prix de l'innovation 2024 du Courrier de l'Ouest. Elle a également été sélectionnée lors des French Tech Capital Days à Miami, soulignant son potentiel de croissance internationale.

En savoir plus : <https://www.akivi.fr>

A propos de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire

Entreprise à impact, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est une banque mutualiste de proximité avec 352 agences et 14 centres d'affaires. Elle mobilise 2 780 collaborateurs au service de 1,4 million de clients dont 473 400 sociétaires. La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire répond aux besoins de toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, associations, organismes de logements sociaux, professionnels de l'immobilier, secteur public et économie mixte. Elle dispose de structures spécialisées dans les domaines du capital-investissement, du crédit-bail immobilier, de l'ingénierie financière, la viticulture, le nautisme et le tourisme. En 2023, elle a accordé 5 Mds€ de financements pour accompagner 60 500 projets. Banque de référence solide, son encours d'épargne est de 43,4 Mds€ et son encours de crédits de 29,4 Mds€.

En savoir plus : <https://www.caisse-epargne.fr/bretagne-pays-de-loire/votre-banque/entreprise-a-impact/>

Contacts presse

Antoinette DARPY (Agence toBnext) - 06 72 95 07 92 – adarp@tobnext.com

Laurence RENAUD - 06 15 96 39 24 - laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr